



N° 193

Le 12 octobre 1993

## M. BEATTY CONDAMNE L'OBSTRUCTION À L'ACCORD DE GOVERNORS ISLAND

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, a condamné aujourd'hui la tactique obstructionniste des soi-disant «attachés» qui font le blocus de Port-au-Prince, retardant ainsi le débarquement en Haïti de quelque 250 membres de la mission des Nations Unies, dont 25 Canadiens.

«Cette attitude est peu judicieuse, la mission des Nations Unies ayant pour objectif d'aider à la reconstruction du pays. Du reste, l'armée haïtienne est partie à l'Accord de Governors Island et doit, de ce fait, faciliter le déploiement de la mission, qui constitue une étape importante du processus de paix, a déclaré M. Beatty. Le Canada tient les forces armées haïtiennes pour responsables de la sécurité des membres du personnel des Nations Unies.» Le Ministre a par ailleurs indiqué qu'il existe des liens manifestes entre les «attachés» et les militaires.

M. Beatty a souligné que le Conseil de sécurité des Nations Unies avait prévu la réimposition de sanctions au cas où les parties à l'Accord de Governors Island ne s'acquitteraient pas de leurs obligations. «Au vu des derniers développements en Haïti, nous serions certainement prêts à réimposer des sanctions si le Conseil de sécurité en décidait ainsi», a conclu le Ministre.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1875